

APLD

A vos côtés, Techniciens, Maîtrises, Cadres

Vérifiez votre retraite complémentaire

Salariés Air France, nous avons traversé des moments difficiles pendant la crise Covid, de **2020 à 2022**. L'Activité Partielle Longue Durée a touché chacun d'entre nous. Mais voilà... en **2023**, la situation a évolué. Les résultats ont été **historiques**, et pourtant... la CFDT et FO ont signé le prolongement de l'**APLD** jusqu'au **31 décembre 2024**.

La CFE-CGC a refusé de signer la prolongation de cet accord pour les années 2023-2024.
Pourquoi ? Parce que nous estimions que cet outil était un **accélérateur de l'attrition** dans certains secteurs, comme la piste. La situation économique de l'entreprise ne justifiait pas ce prolongement.

L'**APLD** prévoit le maintien de garanties collectives essentielles pour nous, salariés :

- La **retraite complémentaire (AGIRC ARRCO)**
- La **mutuelle**
- La **prévoyance**,
- Et le tout à **100 %**.

Aujourd'hui, nous avons constaté que certains relevés sont **incomplets**. Nous avons interpellé la Direction, qui nous a répondu que « **l'AGIRC ARRCO rencontre des difficultés techniques à intégrer les droits « gratuits » acquis au titre de l'activité partielle. C'est pourquoi certains relevés de carrière de nos salariés ne sont pas à jour. L'AGIRC ARRCO nous confirme que ces périodes d'activité partielle sont bien prises en compte dans leur système mais que la transcription des données sur les relevés de carrière pose problème. La rectification des relevés est en cours chez eux. Dans l'attente des rectifications, si les salariés ont un dossier en cours de départ à la retraite, ils doivent adresser leurs bulletins de paie à Malakoff Humanis pour les années d'activité partielle, l'organisme recalculera leurs droits en tenant compte des droits acquis à titre gratuit au titre de l'activité partielle.** »



Ensemble, restons vigilants !

Si vous avez été en activité partielle depuis **2020**, la **CFE-CGC** vous conseille de vérifier vos relevés et de prendre contact avec **Malakoff Humanis**.

- Si vous êtes actif ou avez un dossier de retraite en cours, appelez le **0 970 660 660** (numéro non surtaxé) du lundi au vendredi de **8h30 à 18h**.
- Si vous êtes retraité, contactez le **0 980 980 550** (numéro non surtaxé)

Vous êtes de plus en plus nombreux à nous rejoindre,

Ensemble, défendons notre avenir

